



# Fiches de rentrée scolaire Arts Plastiques

publié le 15/09/2021

Voici les **deux fiches de rentrée (cycle3/sixième et cycle4/cinquième-quatrième-troisième)** pour la matière Arts Plastiques, qui informent sur :

- Les objectifs
- Le matériel
- L'évaluation
- L'organisation du cours

*A consulter sans modération !*

**Rentrée 2021/2022 – Cycle 3 : sixième**

**ARTS PLASTIQUES**

**Fiche n°1**



**Objectifs du cours sur l'année :**  
La classe de sixième est un moment de transition, une année où l'on va prendre en compte les expériences et les connaissances de chacun et amener le groupe à une homogénéité de connaissances, un **savoir commun**.

Lors des situations d'apprentissage, l'utilisation de moyens graphiques et picturaux, la réalisation de travaux en deux ou trois dimensions permettront l'introduction de connaissances en nombre restreint.

**Donner du sens à l'appellation ARTS PLASTIQUES se fera au travers de plusieurs objectifs :**  
→ Développer l'imaginaire par des incitations ludiques, intrigantes...  
→ Stimuler et favoriser un intérêt pour la pratique grâce à de multiples dispositifs de cours (changer de support, d'organisation du travail, etc... le plus souvent possible).  
→ Développer chez chacun une **dynamique de questionnement, donc une réflexion**.  
→ Faire acquérir : le vocabulaire propre aux arts plastiques et des références artistiques.  
→ Amener les élèves à prendre en compte leur environnement artistique et culturel.

Les notions abordées et les connaissances seront élargies au cours des quatre années de la scolarité au collège.

**Durée d'une séance : 1h par semaine.**

**Matériel :**  
Pour chaque cours : l'élève doit apporter le cahier (recouvert d'un protège-cahier) qui servira pour **TOUTES les années du collège et son matériel individuel\***  
Un carton à dessin sera donné à chaque élève en ce début d'année pour y placer les productions réalisées.  
**\*Exceptionnellement** cette année encore (en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19) le matériel nécessaire pour la pratique des arts plastiques est **individuel** : voir la liste de fournitures (collée dans le cahier).

**Le cahier : ESSENTIEL**  
Il permet de suivre l'évolution du travail et les notions abordées.  
Il faudra en **vérifier l'entretien** qui fera l'objet d'un suivi par le professeur en cours d'année.  
S'y trouve principalement :  
- **Les fiches des séquences** : toutes les séquences effectuées dans l'année (avec : le questionnement, la notion abordée, la mise en situation, les compétences travaillées, etc...)  
- **Les fiches « Références artistiques »** : qui se composent d'un texte de présentation : d'un artiste, d'une œuvre ou d'un courant artistique et aussi de quelques reproductions (images). Ces références artistiques sont toujours en lien avec les productions réalisées par les élèves.  
- **La fiche de compétences (Fiche n°2)** : qui présente les différentes compétences travaillées durant l'année.

**Évaluation :**  
Les productions plastiques **seront évaluées uniquement par compétences**, selon des objectifs propres à chaque proposition de travail. Ces objectifs seront toujours connus des élèves, pour qu'ils puissent savoir, dès le début de l'activité, sur quoi porte l'évaluation. Les compétences **seront renseignées sur Pronote** par le professeur, pour chaque évaluation et elles seront donc visibles par l'élève (et ses parents).

**Comportement :**  
C'est un cours qui demande de l'**autonomie** : sortir et ranger son matériel individuel, gérer le temps dans la production en classe, apporter une réponse personnelle à ce qui est demandé par le professeur, etc...  
Cela implique donc une **discipline individuelle** et un **rangement obligatoire** du matériel et de la salle.

Mme Carré et Mme Priat, enseignantes en Arts Plastiques

 [Fiche\\_rentree\\_ap\\_2021\\_cycle\\_3\\_parents](#) (PDF de 207.6 ko)

**ARTS PLASTIQUES**

La cycle 4 est un cycle d'**approfondissement** où les élèves vont affirmer leur pratique et enrichir leur connaissances culturelles.  
L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la **pratique plastique** dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un **regard informé et critique** sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques.

**Donner du sens à l'appellation ARTS PLASTIQUES se fera au travers de plusieurs objectifs :**

- Développer l'**imaginaire** par des incitations ludiques, intrigantes...
- Stimuler et favoriser un **intérêt pour la pratique** grâce à de multiples dispositifs de cours (changer de support, d'organisation du travail, etc... le plus souvent possible).
- Développer chez chacun une **dynamique de questionnement**, donc une **réflexion** et un **esprit critique**.
- Faire acquérir : le **vocabulaire** propre aux arts plastiques et des **références artistiques**.
- Amener les élèves à prendre en compte leur **environnement artistique et culturel**.
- Favoriser le dialogue lors de différents **temps d'échange** à l'oral : s'exprimer sur sa pratique et celle des autres, argumenter, débattre...

Les notions abordées et les connaissances seront **élargies et approfondies** au cours des trois années du cycle 4 au collège.

**Durée d'une séance : 2h par semaine sur 1 semestre**

**Matériel :**

Pour chaque cours : l'élève doit apporter le **cahier**, recouvert, qui servira pour **TOUTES les années du collège et son matériel individuel** → **Exceptionnellement** cette année encore (en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19) le matériel nécessaire pour la pratique des arts plastiques est **individuel** : voir la liste de fournitures (document en pièce jointe dans Pronote : cahier de textes).

**Le cahier : ESSENTIEL**

Il permet de suivre l'évolution du travail et les notions abordées. Il contient :

- **Les fiches des séquences** : toutes les séquences effectuées dans l'année (avec : le questionnement, la notion abordée, la mise en situation, les compétences travaillées et les références artistiques etc...).
- **Les fiches d'évaluation**.
- **Les recherches préparatoires** liées au projet de l'élève (croquis, annotations, schémas...).

**Évaluation :**

Les productions plastiques auront une **évaluation chiffrée et par compétences**, selon des objectifs propres à chaque proposition de travail. Ces objectifs seront toujours connus des élèves, pour qu'ils puissent savoir, dès le début de l'activité, sur quoi porte l'évaluation. Les compétences seront **renseignées sur Pronote** par le professeur, pour chaque évaluation et elles seront donc visibles par l'élève (et ses parents).

L'évaluation porte sur **l'ensemble de la réalisation** du projet : de l'idée à sa conception.

L'évaluation prend en compte **les capacités de chaque élève**, car les compétences sont à la fois :

- **Plasticiennes** (maîtriser les moyens plastiques de ses projets)
- **Théoriques** (acquies une analyse critique et argumentée)
- **Culturelles** (situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux)
- **Transversales** (attitudes, méthodologie, esprit critique)

**Comportement :**

C'est un cours qui demande de l'**autonomie** : sortir et ranger son matériel individuel, gérer le temps dans la production en classe, apporter une réponse personnelle à ce qui est demandé par le professeur, etc...  
Cela implique donc une **discipline individuelle et un rangement obligatoire** du matériel et de la salle.

Mme Carré et Mme Priat, enseignantes en Arts Plastiques

**Fiche\_rentree\_ap\_2021\_cycle\_4\_parents** (PDF de 133.1 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.